



# Compagnie des Archers Tricastins

## Les horaires pour la saison 2016-2017

<p><b>Séances encadrées pour les archers débutants - Tous âges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le mardi de 18h30 à 20h00</li><li>- Le jeudi de 18h30 à 20h00</li></ul> <p><b>Nota :</b> Il n'y aura pas d'entraînement encadré pendant les vacances scolaires de la Drôme</p>	<p><b>Séances encadrées pour les archers confirmés - Tous âges :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le mercredi de 18h00 à 20h00</li><li>- Le jeudi de 18h30 à 20h00</li><li>- Le vendredi de 18h00 à 20h00</li></ul> <p><b>Nota :</b> Il n'y aura pas d'entraînement encadré pendant les vacances scolaires de la Drôme</p>
<p><b>Séances accompagnées - Archers confirmés majeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le mardi de 20h00 à 22h00</li><li>- Le jeudi de 20h00 à 22h00</li><li>- Le vendredi de 20h00 à 22h00</li></ul> <p><b>Nota :</b> Les débutants peuvent être acceptés dans ces créneaux sous réserve de 3 mois de pratique et sous la responsabilité d'un confirmé majeur présent. Soumis à accord préalable obligatoire.</p>	<p><b>Séances libres non encadrées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Tous les autres jours et heures pour les archers majeurs et autonomes</li></ul> <p><b>Nota :</b> Soumis à autorisation du Bureau</p>

3 Séances « gratuites » pour tester avant de se licencier → Venez essayer

**Reprise des entrainements le mardi 6 septembre 2016**



# Compagnie des Archers Tricastins

Les tarifs d'adhésion saison 2016/2017<sup>v1 09/2016</sup>

(Du 01/09/2016 au 31/08/2017)

Date de naissance	Type de licence	Tarif de base	Achat matériel par la compagnie (1)	Total Tarif « Débutant » (Matériel acheté pour compte)
Avant le 01/01/1997	<b>ADULTE</b> Pratique en compétition	<b>140,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>185,00 €</b>
	<b>ADULTE</b> Pratique en club	<b>130,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>175,00 €</b>
	<b>ADULTE</b> Pas de pratique	<b>50,00 €</b>		
	<b>ADULTE</b> Licencié FFTA (2)	<b>70,00 €</b>		
Entre le 01/01/1997 et le 31/12/2006	<b>JEUNE</b>	<b>99,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>144,00 €</b>
Après le 01/01/2007	<b>POUSSIN</b>	<b>70,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>115,00 €</b>
Indifférente	<b>Découverte (3)</b>	<b>57,00 €</b>	<b>45,00 €</b>	<b>102,00 €</b>
	Conventions Handi FFH ou Handi FFSA ou FFSU ou UNSS	Nous consulter		

➔ Abonnement facultatif à la revue fédérale : **22,00 €** en sus

➔ Nous acceptons les règlements par : "Carte M'ra" ou "Tickets Top Départ"

(1) Les arcs sont prêtés mais pas l'équipement et les flèches. La Cie peut acheter pour le compte du débutant ce matériel - Le matériel est composé : 6 flèches, 1 carquois, 1 protège bras, 1 palette. Les archers rentreront chez eux avec le matériel. Ils seront responsables de son état.

(2) Concerne les licenciés d'autres clubs FFTA qui souhaitent venir s'entraîner à la Compagnie des Archers Tricastins.

(3) Du 1er mars au 31 août sans compétition (Initiation de mars à juin)

## Les catégories pour la saison 2016 / 2017

Types de licences	Condition : Etre né(e)	Vous êtes
<b>ADULTE</b>	← Avant le 01.01.1958	<b>(SV) Super Vétéran</b>
	Entre le 01.01.1958 et le 31.12.1967	<b>(V) Vétéran</b>
	Entre le 01.01.1968 et le 31.12.1996	<b>(S) Senior</b>
<b>JEUNE</b>	Entre le 01.01.1997 et le 31.12.1999	<b>(J) Junior</b>
	Entre le 01.01.2000 et le 31.12.2002	<b>(C) Cadet</b>
	Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2004	<b>(M) Minime</b>
	Entre le 01.01.2005 et le 31.12.2006	<b>(B) Benjamin</b>
<b>POUSSIN</b>	Après le 01.01.2007 →	<b>(P) Poussin</b>



# Compagnie des Archers Tricastins

## Les encadrants pour la saison 2016-2017

### Séances encadrées pour les archers débutants - Tous âges :

Le mardi de 18h30 à 20h00

Titulaire : **Armand**

Suppléants : **Laurent - Philippe**

Le jeudi de 18h30 à 20h00

Titulaire : **Philippe**

Suppléants : **Laurent - Armand**

### Séances encadrées pour les archers confirmés - Tous âges :

Le mercredi de 18h00 à 20h00

Titulaire : **Jean-Paul**

Suppléant : **Rémi**

Le vendredi de 18h00 à 20h00

Titulaire : **Jean-Paul**

Suppléant : **Rémi**

+ Séances avec un Brevet d'Etat (Entraîneur de l'équipe Olympique Suisse) pour les compétiteurs 1 à 2 fois par mois selon un programme établi en début de saison

Pour autres informations et pour suivre la vie du Club voir notre site  
[www.archersdutricastin.info](http://www.archersdutricastin.info) ou nous contacter Tel : **04 75 04 91 87**

[president@archersdutricastin.info](mailto:president@archersdutricastin.info)



# Compagnie des Archers Tricastins

## Le plan d'accès aux installations



## Nos principaux équipements

Une salle pour les tirs < 18 mètres

Une salle pour les tirs < 30 mètres

Un terrain extérieur pour les tirs à 10, 20, 30, 40, 50 et 70 mètres

60 arcs pour l'initiation avec 100 flèches et équipements d'archers

2 arcs à poulies pour l'initiation

Tous les outils nécessaires aux réglages, maintenance des arcs et flèches

De la ciblerie et équipements pour l'organisation de compétitions de tirs sur cibles anglaises en intérieur et extérieur

De la ciblerie et équipements pour l'organisation de compétitions de tirs en extérieur de type parcours

.....